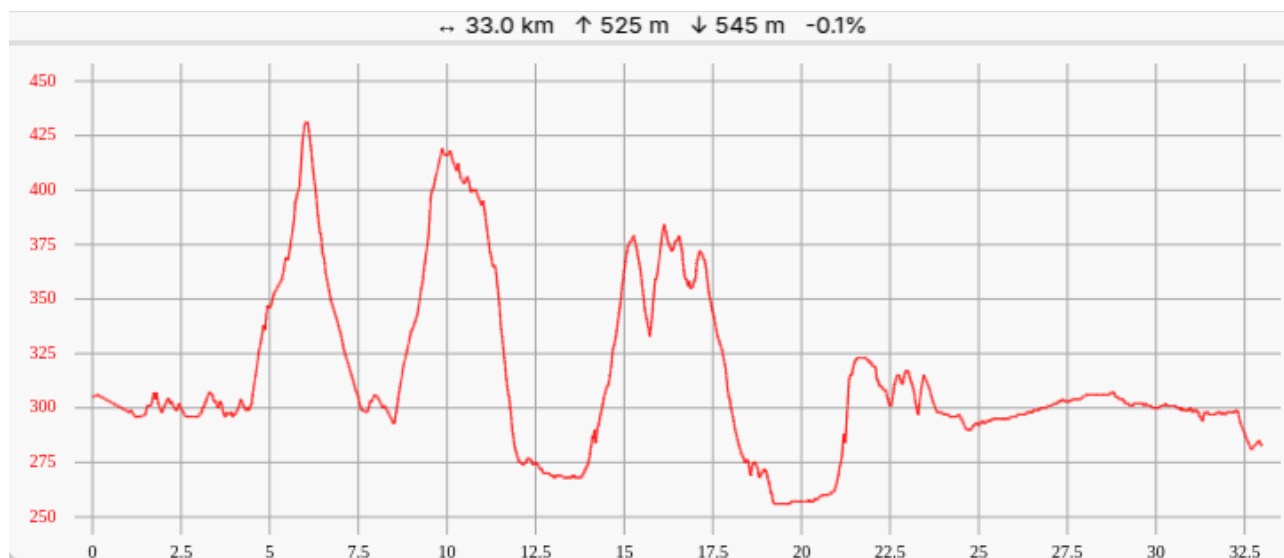


Etape Mirepoix - Pamiers



De nouveau une belle étape Cette étape suit principalement le GR®78, bien balisé en blanc et rouge. Elle est assez longue, mais le balisage est bien réalisé en 2025.

Depuis la cathédrale Saint-Maurice, on rebrousse chemin pour retrouver le GR®78. On suit l'avenue Victor Hugo, on traverse l'Hers, puis on emprunte la D625 à gauche et la première à droite (D106) en direction de Lafage. À la bifurcation, au lieu-dit Barthas, prendre à droite. En suivant la route, on retrouve le GR® (1,6 km). Arrivé sur la D106, 350 m plus loin, prendre à droite, puis au lieu-dit Bize, emprunter un chemin à gauche (2,1 km).

Au débouché sur une route, tourner à droite : on arrive au hameau de Senesse. À la sortie de celui-ci, prendre le chemin à gauche (3,2 km). Suivre ce chemin jusqu'à déboucher sur la D625 (4,3 km), prendre à droite puis immédiatement à gauche sur une petite route en direction de Rougé. On passe devant une église et son cimetière (eau). Poursuivre à droite en direction de Peyrié par une route montante, puis au bout, emprunter le sentier montant à droite. Suivre le chemin, dans le prolongement de la route, à travers champs et bois.

Au débouché sur la D50, on arrive à Manses. Prendre à gauche, rue du Barry. On passe devant la salle municipale (bancs sous abri, toilettes avec eau). Au stop, continuer à gauche toujours sur la rue du Barry. Un peu plus loin, on passe devant un cimetière avec point d'eau. Continuer sur la D50. À la sortie de Manses, dans un virage, prendre la route montante à droite (8,5 km), direction Le Cazal, puis encore à droite. Au bout, suivre le chemin dans le prolongement (8,9 km).

Au débouché sur une route (11,8 km), tourner à gauche : on est à Teilhet. Descendre la rue jusqu'à l'église et son cimetière (eau et bancs sur la petite place). Continuer sur la rue principale, passer devant la mairie, et au bout, à droite, traverser le pont sur la D40 (12,1 km, abri bus avec banc). Suivre la D40. En sortant de Teilhet, toujours sur la D40, on arrive à Vals (table à l'entrée). Poursuivre tout droit. À hauteur de l'abri bus avec banc (13,8 km), tourner à droite. On arrive à

Etape Mirepoix - Pamiers

une église, prendre la rue du Puits puis, au bout, à droite, la rue des Cantousses. Continuer par le chemin herbeux dans le prolongement.

Suivre ce chemin balisé. **Attention** : à **14,5 km**, prendre le chemin à droite, puis à **15,3 km**, celui à gauche en franchissant un portillon en bois. Plus loin, déboucher sur une route (**15,6 km**), tourner à droite et, 150 m plus loin, prendre un petit chemin montant à gauche. On arrive au hameau de La Pujolle (**17,6 km**). Poursuivre sur la petite route. On débouche sur la D306 (**19 km**), prendre à gauche. On traverse un pont sur l'Hers (**19,5 km**), pour arriver aux Seigneuries. Prendre la route à gauche, quitter le hameau et suivre la route à travers les champs.

Dans un virage, le GR®78 part à gauche (**20,4 km**), sur un large chemin gravillonné, formant une boucle passant par Saint-Amadou. En restant sur la route, on raccourcit l'étape de 1,3 km. Au bout de cette route, arrivé sur la D30, traverser en face et prendre le chemin herbeux (**21 km**). 180 m plus loin, ne pas passer sous le pont, tourner à gauche sur une allée gravillonnée (ancienne voie ferrée) où l'on retrouve le GR®78. En tournant à droite, le parcours est plus court, mais on ne passe pas par Ludiès : on retrouve alors le GR® au Carlaret.

En débouchant sur une route, on arrive à Ludiès. À **21,6 km**, tourner à droite. On passe devant la mairie (**abri avec banc, table** en pierre, **eau**). Continuer sur la route en direction de Pamiers. En sortant de Ludiès, sur la D511 prendre à droite un chemin (**21,9 km**). Suivre le chemin, débouché sur une route avec cimetière (**eau, bancs sous abri**). On est au lieu-dit Le Carlaret.

Suivre la route puis le chemin à gauche, puis un chemin parallèle à la D511 que l'on rejoint à un croisement (**26 km**). Prendre à gauche en direction de Paucou. Une fois arrivé à ce lieu-dit, emprunter un large chemin herbeux à gauche (**26,6 km**). Continuer sur ce chemin jusqu'à une route (**28,1 km**) avec une croix en fer. Poursuivre sur le chemin herbeux en face. On traverse la D29 (**29 km**) pour continuer en face sur un large chemin gravillonné. On passe un ancien pont (**30,3 km**), et on poursuit tout droit.

Arrivé au stop sur la D11 (**31,1 km**), tourner à gauche. On passe sous la N20, puis, au rond-point, continuer sur la D11 en direction du centre-ville de Pamiers. Au bout, on traverse la voie ferrée. Le GR®78 part à droite rue Pierre Sépard, mais il est plus simple et rapide de continuer tout droit sur la D11 (avenue du 9e RCP), puis rue Frédéric Soulié. Au carrefour suivant, poursuivre tout droit sur la rue Victor Hugo, puis rue de la République, et prendre la première à droite (rue Fournier), puis la première à gauche (ruelle du Camp) pour arriver à l'église Notre-Dame-du-Camp, terme de cette étape.

Pamiers est la plus grande ville de l'Ariège, située au pied des Pyrénées, traversée par l'Ariège et dotée d'un riche patrimoine historique. Elle offre tous les services et commerces.

GR® est une marque déposée de la Fédération Française de Randonnée.

En cas d'erreurs ou d'évolutions, n'hésitez pas à aviser GRdodo, afin d'aider les autres pèlerins.

Les commentaires et photos sont la propriété de GRdodo. Il est formellement interdit d'en reproduire tout ou partie sans l'autorisation expresse de la société GRdodo.